

Un homme a été condamné pour délit d'humanité.

Le 30 septembre 2021, Domenico Lucano, ancien maire de la petite ville de Riace, s'est vu infliger une peine de 13 ans et 2 mois de prison assortie d'une amende de 750 000 euro.

Qui est Domenico Lucano ?

C'est un libre citoyen d'un bourg du sud de l'Italie qui, il y a vingt ans, était abandonné aux griffes de la 'ndrangheta et délaissé par ses habitants contraints de partir vers le Nord pour trouver du travail.

Quel méfait a-t-il commis ?

Le 1^{er} juillet 1998 un bateau de migrants kurdes s'échoue sur la plage de Riace. Des habitants sans maison débarquent dans un village où les maisons n'ont plus d'habitants. Domenico Lucano réussit alors à contacter les propriétaires des maisons de Riace à qui il demande la permission d'ouvrir les portes de leurs demeures vides. Petit à petit, Riace devient la ville de l'accueil.

Devenu maire de Riace, il a développé un modèle d'hospitalité et la petite ville de Calabre a vécu une renaissance, a renoué avec des savoir-faire ancestraux comme le tissage à la main et le pressage de l'huile d'olive, et s'est émancipée de la mainmise mafieuse.

Voilà les méfaits commis par Domenico Lucano : sauver des vies, créer de l'espoir, refonder une ville perdue.

La condamnation qui le frappe est lourde, exagérée et hors normes. C'est un verdict normalement réservé aux assassins et aux mafieux. Ces mêmes mafieux qui, eux, vivent du trafic d'êtres humains.

Pour reprendre les termes de la plaidoirie de son avocat, « Domenico Lucano est étranger aux accusations qui le concernent, car par nature il est incapable d'agir pour le gain, même politique ; comme le montre le fait qu'il a refusé d'être élu au parlement européen ce qui lui aurait permis de profiter de l'immunité liée au mandat de député européen. »

Domenico Lucano a agi comme représentant de l'État et interprète de la Constitution confronté qu'il était à la démission des services de l'État et s'avérait incapable de donner assistance et protection aux migrants. Si, en tant que maire, il est allé au-delà de ce qu'il pouvait faire, ce n'est certainement pas pour le pouvoir, mais par conviction et pour poursuivre un idéal, pour répondre à ce que demande notre Constitution. »

Nous exprimons tout notre soutien à Domenico Lucano parce que cette condamnation ne le vise pas personnellement mais vise, comme il le dit lui-même, « l'idée d'une vie alternative, qui a fait renaître une ville qui était en train de mourir », c'est une sentence contre un modèle de vie pour une campagne qui se dépeuple ; un modèle qui a montré qu'accueillir et vivre ensemble est possible, un modèle qui montre que l'entraide peut être à la fois la solution à la crise migratoire mais aussi la solution à la crise économique d'une communauté qui est en train de s'éteindre.

Nous avons besoin, non pas d'un, non pas de dix, non pas de cent mais d'un monde entier de modèles Riace.